

<https://gec.venissieux.org/Centre-nautique-intercommunal>



Centre nautique intercommunal

- La lettre -



Date de mise en ligne : lundi 26 avril 2021

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits
réservés

Dans un contexte où le grand public a malheureusement été privé de la fréquentation des bassins, l'aquasanté pour les personnes atteintes de pathologies, est une proposition innovante du Centre Nautique Intercommunal (CNI).

Cette nouvelle activité montre toute l'énergie déployée par le CNI pour ouvrir ses portes et ses bassins en s'adaptant à la crise sanitaire. Des stages aquatiques adaptés pour les enfants porteurs d'un handicap sont également proposés ainsi que l'accueil des athlètes et des espoirs.

En tant que Président du CNI, je suis régulièrement interrogé sur la réouverture et le devenir de l'établissement, par les usagers qui ont pleinement conscience de l'utilité de cet équipement sur notre territoire. Malheureusement, nous n'avons, à ce jour, aucune visibilité sur les dates et conditions de réouverture.

Avant l'épisode Covid, le CNI accueillait près de 250 000 personnes par an sur les 331 jours d'ouverture. Un équipement financièrement viable avec des contributions pour les communes et des tarifs pour les usagers, inchangés depuis 2015 !

En 2020, en raison des conditions d'accueil limitées, les recettes sont en baisse de 56%. L'ensemble du personnel est resté mobilisé pour entretenir l'équipement, accueillir le public et adapter l'organisation aux règles successives. De nombreux travaux d'investissement ont été réalisés car nous sommes convaincus que le CNI est un outil indispensable du sport pour tous. Nous savons que la crise sanitaire et sociale aura des impacts fragilisants pour le CNI comme pour l'ensemble des équipements et associations sportives, piliers essentiels du sport.

La démocratisation du sport est un processus à soutenir, aujourd'hui plus que jamais, mais les équipements sportifs restent des marqueurs d'inégalités territoriales. Le Conseil Interministériel de la Ville prévoit un plan de rattrapage pour les équipements sportifs dans les quartiers prioritaires avec 100MEuros pour la construction, la rénovation et la modernisation des équipements. Nous espérons que cette mesure se traduira concrètement dans nos quartiers et pensons notamment à la reconstruction de la piscine Auguste Delaune qui figure dans les 150 engagements de notre plan de mandat.

Nous affirmons que le sport doit faire l'objet d'une politique publique globalement plus forte de la part de l'État. Les collectivités territoriales doivent obtenir de réels moyens pour relancer la machine sportive, construire de nouveaux équipements, engager une dynamique dans l'ensemble des quartiers.

Post-scriptum :

[Pour lire l'intervention complète...](#)